



Retour vers la normale

vincent.sonnerat@ardenne-metropole.fr

Il y a quasiment un an, le 6 mars 2020, l'ensemble des services d'Ardenne Métropole se retrouvaient privés de leurs habituels outils informatiques. Nous qui avons tous connu les difficultés consécutives à cette cyberattaque, nous ne pouvons qu'avoir une pensée émue pour les salariés de RATP Dev, le prestataire choisi par l'agglomération pour gérer les transports publics communautaires. Pas de cyberattaque pour eux, mais **l'incendie** dans la nuit du 9 au 10 mars du bâtiment abritant leur serveur. Entre autres conséquences de ce sinistre, l'impossibilité pendant quelques jours de vendre le moindre titre de transport. La situation s'est améliorée mardi 16, avec la vente de billets, mais uniquement dans les bus. Mercredi 24, l'ensemble de la billetterie devrait être rétablie.

Ateliers

jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr

Ardenne Métropole a décidé de confier à l'Epama (Établissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents) le dossier d'aménager les différents cours d'eau du bassin Sedanais. Avec deux objectifs : réduire l'exposition des biens et des **personnes** au risque d'inondation, mais également protéger et améliorer la qualité des milieux aquatiques. Une double mission dont la réalisation passe par une phase de concertation, actuellement en cours malgré les sempiternelles contraintes sanitaires. Après une première réunion publique en visioconférence le 6 février, place désormais à des ateliers de concertation. Le premier se déroulera ce lundi 22, toujours en visio, à 18 heures. D'autres suivront le 30 mars puis les 1^{er} et 2 avril. Pour participer, [c'est ici](#) !

Cœur

magalie.ringeval@ardenne-metropole.fr

La journée d'hier a été marquée par la visite en terre communautaire de Rollon Mouchel-Blaisot, le directeur du programme national Action cœur de ville. Rappelons qu'il s'agit, par des actions ciblées et choisies en collaboration avec les communes concernées, de permettre à ces dernières de restaurer l'attractivité de leurs centres. Ce qui peut passer, en fonction des problèmes spécifiques de chacune des **villes** moyennes retenues, par des initiatives en matière d'habitat, de vacance commerciale, de signalétique, de patrimoine... À l'échelle de l'agglomération, Charleville-Mézières et Sedan bénéficient de ce dispositif, ce qui s'est déjà traduit par des aides financières d'un montant respectif de 11,3 et 9,5 millions d'euros. Ces aides se poursuivront jusqu'au 31 décembre 2022.

Horaires aménagés

aude.gomes@ardenne-metropole.fr

Nous avons la chance de posséder sur notre territoire des **Cham**, pour Classes à horaires aménagés musique et danse. Il s'agit d'une section spéciale proposée aux collégiens désireux de poursuivre leurs études tout en réservant une part non négligeable de leur emploi du temps à l'enseignement musical. Les jeunes en question sont regroupés au collège Jean Macé, à Charleville-Mézières. Et le hasard faisant bien les choses, ce dernier est mitoyen du conservatoire d'Ardenne Métropole... Si cette perspective vous intéresse, une réunion d'information est prévue **mardi** 23, à l'auditorium du conservatoire. Pour raisons sanitaires, réservation obligatoire [ici](#), où vous trouverez également des infos pratiques sur les Cham. Sachant qu'une seconde réunion sera programmée si nécessaire.